

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS : des moyens renforcés au service de la réussite des élèves

À la rentrée 2025, la baisse du nombre d'élèves attendus se poursuit dans le Maine-et-Loire pour les écoles, les collèges et les lycées.

Dans le premier degré public : amélioration du taux d'encadrement, école inclusive et ruralité

À la rentrée scolaire 2025, le premier degré public connaîtra une amélioration significative des conditions d'enseignement. Avec 862 élèves de moins attendus, la baisse de 9 emplois de dotation départementale ne traduit pas la forte baisse démographique : le nombre de professeurs pour 100 élèves atteindra le taux inédit de 5,943.

Les mesures de carte scolaire départementale qui seront présentées en conseil départemental de l'éducation nationale début février déclinent les priorités nationales :

Amélioration du taux d'encadrement à l'échelon départemental :

La moyenne départementale du nombre d'élèves par classe (E/C) passerait de 21,7 à la rentrée 2024 à 21,5 à la rentrée 2025.

Malgré une baisse prévisionnelle de 862 élèves, il n'y aurait que 10 classes de moins à la rentrée, ce qui correspond à un ratio de 1 classe de moins pour 86 élèves de moins.

Action en faveur de l'égalité des chances et de l'équité territoriale :

- **Dans les 35 écoles relevant de l'éducation prioritaire**, la moyenne prévisionnelle du nombre d'élèves par classe est de 12,4 pour les classes dédoublées scolarisant des GS, CP et CE1 et de 21,6 pour les autres niveaux.

- **Préserver les moyens de l'école rurale malgré la baisse démographique marquée :**
Dans les écoles rurales de Maine-et-Loire, la moyenne du nombre d'élèves par classe passerait dans ces territoires de 21,21 à 20,27 pour la rentrée 2025 soit une baisse de près d'un élève par classe traduisant l'effort notable sur la ruralité. Il est à souligner que la moyenne d'élèves par classe de ces écoles reste largement en dessous de la moyenne départementale (-1,25 point).

Accompagnement de l'école inclusive :

L'accompagnement des 36 écoles avec Ulis (Unité locale pour l'inclusion scolaire) se traduit par un maintien de classe pour 18 écoles et une ouverture pour 9 autres.

Malgré une perte de 57 élèves attendus dans ces écoles la moyenne départementale du nombre d'élèves par classe passerait de 21,90 à la rentrée 2024 à 21,41 pour 2025, soit en dessous de la moyenne départementale (21,52), favorisant ainsi le temps d'inclusion des élèves.

 **Bilan des mesures :**

	Implantations	Retraits	Solde
écoles avec Ulis	9	5	4
dédoublings en éducation prioritaire	3	5	-2
écoles rurales moins de 2000 habitants	4	1	3
accompagnement de la démographie	10	25	-15
réserve pour juin	1		

Dans le second degré public : priorité est donnée au collège pour élever le niveau des élèves et à l'école inclusive

A la rentrée scolaire, le second degré public de Maine-et-Loire devrait connaître une baisse de 53 élèves pour les collèges et de 265 élèves en lycées.

Les moyens alloués permettront de consolider l'accompagnement des élèves dont les acquis sont les plus fragiles, avec la poursuite de l'accompagnement en 6^e et 5^e et la mise en œuvre d'un appui spécifique en 4^e et en 3^e pour lequel les collèges auront le choix des actions à conduire, afin de les adapter au mieux aux besoins des élèves.

Une priorité forte sera également donnée à l'appui aux élèves bénéficiant de dispositifs Ulis.